

matation de la section paris-jurien au congrès
La section paris-jurien déplore que le 49^{ème} congrès
du SNCS-FSU ne soit qu'un congrès de
verrouillage du fonctionnement de ce syndicat,
en particulier au travers de la dilution du
rôle des sections locales, par la création
d'une multitude de sections "thématiques" qui
n'auront aucune vie démocratique. Alors
même que nous assistons à la dernière étape
de la destruction du statut de fonctionnaire
à travers la loi Guérini, la destruction du
statut du chercheur et de l'enseignant-chercheur,
ainsi que la remise en cause de l'indépendance
académique des chercheurs et enseignant-chercheurs
via l'acte II de l'Autonomie des Universités,
nous déplorons avec force que notre syndicat
ne prenne pas en priorité la défense du
statut des personnels, de leurs conditions de
travail, et ne prenne pas en compte les
problématiques RPS. Notre syndicat devient
un syndicat verrouillé de cogestion qui
ne fait plus son travail de défense des
personnels.

M. M. > ~~Hactat~~ M. A.